

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-746/SG/FIN autorisant M. J. Moustris à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, boulevard Bonheure, partie du titre foncier n° 688.

n° 69-746/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
16 mai 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Joachim Moustris est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 488 mètres carrés, sise à Djibouti, boulevard Bonheure, faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 688 au nom de M. Gardoni Barthélémy.